

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00916

Numéro SIREN : 888 926 540

Nom ou dénomination : A PITART LLORCA CARROSSERIE

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt 3683

Désignation de l'entreprise : A PITART LLORCA CARROSSERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise ROUTE DE COUDOUX 13680 LANCON DE PROVENCE		Durée de l'exercice précédent * 05	
Numéro SIRET * 8889265400012		Néant ☐	
		Exercice N clos le 31/12/2021	
		Net 3	
		Brut Amortissements provisions	
		Net	
		3	
		15 JUIL. 2022	
		SALON DE PROVENCE	
		GRATTE	
		CO	
		AT	
		AK (3 047) 3 047	
		AM	
		AO	
		AQ	
		AS (6 041) 6 041	
		AU	
		AW	
		AY	
		CT	
		CV	
		BC	
		BE	
		BG	
		BI	
		BK (9 087) 9 087	
		BM 12 000 12 000	
		BO 5 000 5 000	
		BQ	
		BS	
		BU	
		BW	
		BY 13 207 13 207	
		CA 1 355 1 355	
		CC	
		CE	
		CG 3 097 3 097	
		CI	
		CK 34 659 34 659	
		IA (9 087) 43 747	
		CP	
		CR	
		IMMOBILISATIONS	
		STOCKS	
		CREANCES	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise A PITART LLORCA CARROSSERIE		Néant ☐ *		
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :(100).....)	DA	(100)	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	253	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	4 795	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 157	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	19 105	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 770	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 336	
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 537	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	24 642		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	43 747		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A PITART LLORCA CARROSSERIE		Exercice N		Néant ☐		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	15 209	FB	FC 15 209	
	Production vendue { biens * services *	FD	36 921	FE	FF 36 921	
		FG	52 130	FH	FI 52 130	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	104 260	FK	FL 104 260	
	Production stockée *				FM 5 000	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 109 260
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT (12 000)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 70 627	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 43 971	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 1 532	
	Salaires et traitements *				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA (12 122)	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GB	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC	
	Autres charges (12)				GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF 92 008
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GG 17 252	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ 3 034	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)					GU 3 034
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (3 034)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 14 218	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise A PITART LLORCA CARROSSERIE		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	72
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	72
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(61)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	109 270
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	95 113
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	14 157
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

A PITART LLORCA CARROSSERIE

Edition du : 01/01/2021 au 31/12/2021

Soldes N-1 de l'exercice

Hors brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises	15 209	8 058
Variation de stock (marchandises)	(12 000)	(6 000)	Production vendue (biens et services)	89 051	39 444
Achats d'approvisionnement	70 627	31 949	Production stockée	5 000	2 000
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	43 971	17 439	Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 532	176	Autres produits		
Rémunération du personnel			PRODUITS FINANCIERS		
Charges sociales					
Dotations aux amortissements	(12 122)				
Dotations aux provisions					
Autres charges					
CHARGES FINANCIERES	3 034				
TOTAL (I)	95 042	43 564	TOTAL (I)	109 260	49 502
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	72		PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	10	1
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)		891			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	95 113	44 455	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	109 270	49 503
BENEFICE OU PERTE	14 157	5 048			
TOTAL GENERAL	109 270	49 503	TOTAL GENERAL	109 270	49 503

A PITART LLORCA CARROSSERIE

Edition du : 01/01/2021 au 31/12/2021

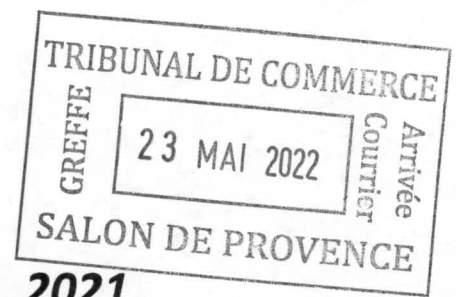
Soldes N-1 de l'exercice

BILAN SYNTHETIQUE

Hors brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	(100)	(100)
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres		(3 047)	3 047		Réserves :		
Immobilisations corporelles		(6 041)	6 041		- Réserve légale	253	253
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I		(9 087)	9 087		- Autres	4 795	4 795
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	17 000		17 000	8 000	Report à nouveau		
Marchandises					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	14 157	5 048
Avances et acomptes versés sur commandes					Subventions d'investissement		
					Provisions réglementées		
					TOTAL I	19 105	9 996
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	13 207		13 207	10 856	Dettes		
Autres	1 355		1 355	801	Emprunts et dettes assimilées		56
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	1 347		1 347		Fournisseurs et comptes rattachés	14 336	8 100
Caisse	1 750		1 750	76	Autres	10 306	6 629
					TOTAL III	24 642	14 785
TOTAL II	34 659		34 659	19 733	Produits constatés d'avance (IV)		
Charges constatées d'avance (III)							
TOTAL GENERAL (I+II+III)	34 659	(9 087)	43 747	19 733	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	43 747	24 781



Approbation des comptes de l'exercice 2021

L'an 2022, le 02 MAI 2022, à Lançon de Provence, M. PITART LLORCA ALBAN, associé unique et président de la société A PITART LLORCA CARROSSERIE, société par actions simplifiée au capital de 100€, immatriculée au RCS de SALON DE PROVENCE sous le numéro 888926540, et dont le siège social est situé CAMPAGNE SEYSSAUD 13680 LANCON DE PROVENCE,

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2021,

A pris les décisions ci-après relatives à :

l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 ;

l'affectation du résultat ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 et se soldant par un bénéfice de 14218 euros.

A ajouter si la SASU est soumise à l'impôt sur les sociétés : L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 2132 euros et l'impôt correspondant s'élevant à 2132 euros.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 14218 €, de la manière suivante :

5 % à la réserve légale, soit 711 euros ;

le solde aux réserves ordinaires, soit 13507 euros

Si la société est soumise à l'impôt sur les sociétés, ajouter : Il déclare que cette distribution est éligible au bénéfice de l'abattement de 40 %, prévu au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique PITART LLORCA ALBAN